

FICHE DE POSTE – CHARGE(E) DES INFRACTIONS D'URBANISME ET SUIVI DU CONTENTIEUX

Référence métier territorial	Service d'affectation	Grade	Référent N+I	
	Direction de l'urbanisme	В	Responsable du service de la gestion du droit des sols	

Positionnement hiérarchique

- Responsable du service de la gestion du droit des sols

Relations fonctionnelles	Internes	Externes		
	Relations avec les autres agents	Relations avec le public/administré		

1) Caractéristiques de l'agent

Nom - Prénom	Intitulé de poste	Catégorie	Filière
	Chargé(e)des infractions d'Urbanisme et	D	Technique
	suivi du contentieux	D	

2) Missions et activités liées au poste

Missions exercées

Le chargé des infractions d'urbanisme et suivi du contentieux contrôle la conformité des constructions et aménagements réalisés sur le territoire, en lien avec la Police Municipale.

Missions spécifiques :

- Coordination de l'adressage - Participation à la mise à jour du RIL (Répertoire des Immeubles Localisés

Activités et tâches principales

Contrôle des autorisations d'urbanisme

- Vérification et enregistrement des DOC et DACCT
- Suivi et contrôle des chantiers suite aux autorisations accordées
- Effectue les récolements
- Rédige des compte-rendu de visite et des mises en demeure

Infraction d'urbanisme

- Suivi des infractions en matière d'urbanisme en collaboration avec la Police Municipale
- S'assure de la compatibilité des travaux avec la réglementation en vigueur
- Conseille les mis en cause sur les procédures adéquates de mise en conformité
- Réalise des tournées régulières sur le terrain
- Assure l'interaction avec les services de l'Etat et le tribunal judiciaire pour le suivi des dossiers

Contentieux

Suivi administratif des dossiers de contentieux de l'urbanisme (désignation avocat, transmission des pièces)
Application des décisions des Tribunaux Adressage
Mise à jour de la Base Adresse Locale (BAL)
Instruction des demandes liées à l'adressage : certificat, confirmation, numérotation
Coordination de l'adressage : commission, délibérations et signalétique
Référent interne pour la Poste et le prestataire expert en adressage Activités annexes
Participe à la mise à jour du RIL (Répertoire des Immeubles Localisés)
Participe à la Commission Communale des Impôts Directs

3) Compétences générales professionnelles

Compétences attendues	Initiation	Intermédiaire	Maitrise				
Savoir faire							
Maîtrise de l'outil informatique							
Organiser, planifier son travail et mettre en œuvre les instructions							
Respecter les règles et directives dans le domaine d'activité							
Savoir utiliser et manipuler les moyens matériels							
Rendre compte de ses activités							
Respecter les délais et exécuter les consignes avec efficacité							
Prendre des initiatives							
Savoir traiter les informations recueillies							
Compétences professionnelles propres au domaine d'activité							
Savoir être							
Implication au sein du service							
Aptitudes relationnelles							
Sens du service public							
Réserve, discrétion et secret professionnel							
Capacité à travailler en équipe, en transversalité							
Ponctualité et assiduité							
Respect des moyens matériels							
Travailler en autonomie							
Rigueur et fiabilité du travail effectué							
Réactivité face à une situation d'urgence							
Savoir							
Connaissance des procédures et techniques propres au métier							
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité							
Connaissance de l'environnement professionnel							
Connaissance des outils et logiciels nécessaires au poste							
Encadrement d'une équ	ipe						
Coordonner et évaluer les interventions d'une équipe							
Capacité à maintenir la cohésion d'équipe							
Expliquer les consignes et les faire respecter							
Capacité au dialogue et à la communication							

Capacité à comprendre les consignes et à les respecter										
4) Conditions d'exercice liées au poste										
M	oyens mis	s à dispos	ition de l'	agent (l	huma	ins, ma	térie	ls, fina	nciers,)
 Moyens mis à disposition de l'agent (humains, matériels, financiers,) Ordinateur de travail : Logiciel métiers : 										
			Cond	itions d	e trav	ail				
Temps de tra	vail :	<u> Horaires :</u>				Rythme travaillé : Ast			<u>Astrein</u>	te week-end
									OUI	
TC		Lun à jeu :				Du lur	ıdi au v	vendredi	NIONI	
TNC		Ven :	(Contrair	ntes				NON	
Hora	ires régulier	s. avec amp	litude fixe du			ublic.				
	•	•	t requise lors		•		•			
		Equip	ement(s)	obligato	oire(s) sur le	poste	e		
				6					0	
Gants	Chaussures ou bottes	Lunettes	Protections Auditives	Casque	Masqı anti- poussi	. veter	ments ~avail	Masque facial	Charlotte	Blouse
Permis pour le poste de travail				Utilisation d'un véhicule en lien avec le						
			poste Oui □ Non ⊠							
Autres :					ırgon					
En fonction des besoins et de l'intérêt du service, l'agent peut être missionné et affecté sur des missions complémentaires dans le respect de celles prévues au cadre d'emploi de l'agent.										
	L'agent		Le respo	onsable hi	érarchi	chique Le Maire				
Date :			Date :				Date	e :		